

## **DEFINITION DE LA FORMATION**

### **Autres formations**

PostÃ© par: formations-concours

Publiée le : 7/10/2008 9:06:25

Pour exercer une activitÃ©, un mÃ©tier et remplir certaines fonctions, les individus ont besoin de suivre des formations. Bien entendu, il arrive que certaines personnes se forment, selon l'expression consacrÃ©e, sur le tas. D'autres se sont vus transmettre des savoir-faire utiles Ã  l'exercice d'une profession. Ainsi, certains agriculteurs n'ont pas eu Ã  se prÃªter au jeu de la formation pour acquÃ©rir des compÃ©tences dans leur domaine. Pour ceux qui le dÃ©sirent, la formation permet d'acquÃ©rir des connaissances dans le secteur de Travail oÃ¹ ils souhaitent exercer.Â

Les personnes qui souhaitent se lancer par exemple dans le monde de la coiffure choisiront une formation coiffure. La formation de base concernant ce secteur est le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) coiffure. Pour se perfectionner, les titulaires du CAP suivent ensuite le Brevet Professionnel (BP). Pour y accÃ©der, on peut choisir la formation en alternance qui consiste pour l'Ã©cole et le reste en Entreprise oÃ¹ il est encadrÃ© par un tuteur. D'autre part, Que ce soit pour la formation santÃ©, la formation bureautique -pour s'initier ou se perfectionner dans les outils informatique- ou encore la formation pour travailler dans le monde de l'enseignement, il existe aussi une autre mÃ©thode : la formation Ã  distance. En effet, il est possible d'acquÃ©rir des savoirs sans se rendre dans un centre de formation spÃécifique. Ainsi, les personnes dÃ©sireuses de prÃ©parer le concours d'accÃ¨s Ã  l'Institut Universitaire de Formation des MaÃ©tiers (qui accueille les futurs instituteurs) peuvent suivre les cours du Centre National d'Enseignement Ã  Distance (CNED). Il ont ainsi la possibilitÃ© de prÃ©parer ce concours (grÃ¢ce Ã  des cours et des devoirs Ã  rendre notamment) tout en exerÃ§ant par ailleurs une activitÃ©. Enfin, les jeunes ne sont pas les seuls Ã  pouvoir se former. En effet, pour les adultes, il existe la formation professionnelle qui s'exerce dans des centres de formation continue tels que l'Association de formation professionnelle des Adultes ou les Groupements d'Ã©tablissements publics d'enseignement (GRETA). Enfin, tout salariÃ© peut avoir accÃ¨s Ã  une formation pour amÃ©liorer ses compÃ©tences grÃ¢ce au Droit Individuel de Formation (DIV) qui lui permet de disposer de 20 heures de formation par an cumulables sur une durÃ©e de six ans.Â